Longueuil, le 18 septembre 2026

Objet : Compte-rendu des rencontres de démarrage entre la commission et les personnes représentants la Ville de Longueuil

Rencontres de démarrage du 20 mai 2026 et du 10 juin 2026

Personnes présentes :

Pour la Ville de Longueuil
Josiane Beauvilliers, cheffe de division – Diffusion culturelle
Alain Bernard, Directeur – direction de la culture, du sport et du développement des communautés

Pour l'Office de participation publique de Longueuil :
Auxane Celen, conseillère à la participation publique – analyse et secrétaire de la commission pour la démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents
Élise Naud, responsable de la participation publique
Jean-François Desgroseillers, chef de bureau

Conformément à ses modalités de fonctionnement et règles de procédure, l'Office tient des rencontres de démarrage avec les personnes qui représentent la Ville de Longueuil dans le cadre de la démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents.

Les objectifs de ces deux rencontres sont :

- d'approfondir la compréhension du mandat confié à l'Office grâce à l'obtention d'informations complémentaires ;
- d'enrichir le dossier documentaire par l'ajout de documents transmis par la Ville et jugés nécessaires à la bonne compréhension du mandat ;
- de présenter le plan de participation publique conçu par l'Office dans le cadre de la démarche.

Rencontre de démarrage du 26 août 2026

Personnes présentes :

Pour la Ville de Longueuil
Josiane Beauvilliers, cheffe de division – Diffusion culturelle
Annie Chapados, cheffe de division – Sports et aquatique

Pour l'Office de participation publique de Longueuil :
Marguerite Bourgeois, présidente de la commission pour la démarche participative sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents
Stéphanie Dufresne, commissaire
Auxane Celen, conseillère à la participation publique – analyste et secrétaire de la commission
Élise Naud, conseillère experte à la participation publique

Les objectifs de la rencontre :

- d'échanger avec les personnes représentant la Ville sur les enjeux du mandat confié à l'Office et d'obtenir des informations supplémentaires.
- d'expliquer le rôle attendu des personnes représentant la Ville aux différentes étapes de la démarche;

1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission ouvre la séance et rappelle les objectifs de la rencontre. Elle informe les personnes représentant la Ville de Longueuil que toutes les communications passent par l'entremise de la conseillère à la participation publique qui agit à titre d'analyste et secrétaire de la commission. Elle souligne également que la rencontre fera l'objet d'un compte-rendu par souci de transparence. Elle invite les personnes présentes à se présenter tout à tour.

2. Présentation du programme d'activités participatives prévue lors de la démarche

L'analyste et secrétaire de commission présente les activités participatives qui vont permettre à toute personne de s'informer et de s'exprimer sur la tarification de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents.

Étape 1 - s'informer :

- ❖ Forum d'information : « les cartes Accès, comment ça marche ? » - 10 septembre 2026
- ❖ 3 séances d'information en arrondissement – 17, 22, 24 septembre 2026

Étape 2 - s'exprimer :

- ❖ Contributions écrites du 24 septembre au 3 novembre 2026
- ❖ 3 groupes de discussion pour le milieu associatif et institutionnel : le 29 septembre, 6 et 7 octobre 2026
    - o D'autres dates pourraient s'ajouter selon les inscriptions.
- ❖ Séances d'expression des opinions, 3 séances en arrondissement et une en ligne : 15, 20, 29 octobre 2026 à 19 h 00 et le 27 octobre à 13 h 00.
    - o Date pour l'inscription aux séances d'expression des opinions : 12 octobre 2026 à 16 h.

450 463-7203
oppl.quebec

- D'autres séances en lignes pourraient s'ajouter selon les inscriptions.

Analyse et rédaction du rapport :
La commission procèdera après la fin des activités à l'analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu'à la rédaction du rapport, lequel inclura les recommandations de la commission.

3. Les intervenants de la Ville

Deux personnes-ressources sont identifiées par la Ville afin de participer aux séances d'information dans les trois arrondissements. D'autres personnes représentant la Ville de Longueuil pourraient être identifiées pour les accompagner. Parmi eux, Josiane Beauvilliers sera l'intervenante principale.

La présidente explique qu'il est important qu'une des personnes-ressources soit présente au moment des séances d'expression des opinions. Les personnes représentant la Ville pendant ces séances auront un droit de rectification qu'elles pourront exercer si des informations erronées sont avancées par les personnes participantes.

4. Questions et thèmes abordés lors de la rencontre

Les représentants de la Ville présentent les principaux thèmes qui seront abordés lors des trois séances d'information. Lors de la rencontre de démarrage, la commission a posé plusieurs questions de clarification concernant le mandat, notamment :

- Il est clarifié que l'objet du mandat ainsi que la mesure actuellement suspendue :
  - plus précisément, il a été suggéré de rappeler lors des séances d'information que le mandat vise uniquement l'obligation de détenir une carte Accès Longueuil pour les personnes non-résidentes qui participent à des activités offertes par des regroupements de citoyens ou des organismes reconnus par la Ville dans les domaines du sport, du loisir et de la culture.
  - le mandat ne vise pas l'obligation de détenir une carte Accès Longueuil pour les personnes non-résidentes qui souhaitent s'inscrire à des activités organisées directement par la Ville. Dans ce cas, la carte Accès Longueuil demeurera obligatoire et payante.

Par ailleurs, la Ville de Longueuil a fourni des précisions sur plusieurs éléments, notamment :
- les raisons ayant mené la Ville de Longueuil à inclure, dans sa Politique de reconnaissance, l'obligation de détenir une carte Accès Longueuil pour les non-résidents;
- les principaux jalons ayant marqué l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance;
- le fait que les organismes reconnus à titre d'organismes d'action communautaire autonome ne sont pas tenus d'exiger la carte Accès Longueuil, sauf lorsqu'ils organisent des camps de jour;
- les modalités de l'entente actuellement en vigueur avec la Ville de Carignan;
- la situation des regroupements de citoyens bénéficiant de droits acquis dans l'arrondissement de Greenfield Park.

450 463-7203
oppl.quebec

Enfin, afin de parfaire sa compréhension du dossier, la commission a demandé à recevoir des informations supplémentaires, notamment :

- les comptes rendus des rencontres tenues avec les organismes reconnus en 2023 et 2024;
- les données issues du sondage réalisé dans le cadre des consultations menées par la Ville de Longueuil en amont de l'adoption de sa Politique de reconnaissance;
- la liste des regroupements de citoyens présents sur le territoire de Longueuil, ainsi que la liste des regroupements de citoyens bénéficiant de droits acquis à Greenfield Park;
- des données à jour, au 26 août 2026, sur le nombre de cartes Accès Longueuil en vigueur, ventilées selon les catégories suivantes : résidents de Longueuil et non-résidents de Longueuil.

Auxane Celen, Conseillère à la participation publique
Analyse et secrétaire de la commission consultative sur la carte Accès Longueuil pour les non-résidents

450 463-7203
oppl.quebec